

Viens, le 18 décembre 2020.



**MAIRIE de VIENS**

**84750 VIENS**

Tél : 04.90.75.20.02

Site : [www.mairie-viens.fr](http://www.mairie-viens.fr)

[commune-de-viens@wanadoo.fr](mailto:commune-de-viens@wanadoo.fr)

Le Maire de Viens

à

Madame La Présidente,

Monsieur Le Président,

de l'Association

84750 VIENS

Objet : Demande de subvention municipale.

Affaire suivie par : Mme DARGER Y Viviane. Adjointe en charge de la Culture/Communication.

**Madame La Présidente,  
Monsieur le Président,**

**Tout d'abord, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021.**

**L'année 2020 s'achève sans que nous puissions nous réunir en raison des contraintes sanitaires pour notre traditionnelle rencontre annuelle. Nous nous rattrapons dès que les conditions le permettront.**

**Cette année particulièrement difficile n'a pas permis la tenue des festivités habituelles, et nous souhaitons que l'année à venir vous permettra d'organiser des événements festifs importants pour la vie de notre village.**

**Si vous désirez présenter une demande de subvention pour votre Association, au titre du budget 2021, je vous prie de bien vouloir déposer votre dossier, en Mairie, avant le 15/02/2021, à l'aide des imprimés ci-joint. Imprimés, auxquels vous êtes tenu(e) de joindre : les photocopies des derniers relevés 2020 de tous vos comptes bancaires, CCP, Comptes et Livrets d'Epargne, Actions, Obligations, Caisse, etc... faisant apparaître les divers SOLDES de trésorerie de l'Association à la clôture de l'exercice 2020.**

**La Trésorerie d'Apt, demande chaque année un RELEVÉ d'IDENTITÉ BANCAIRE de l'association pour versement de la subvention. Votre numéro SIREN est nécessaire pour l'identification de votre association ainsi que les derniers statuts.**

**Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.**

**Viviane DARGER Y,  
1<sup>er</sup> adjointe en charge des associations.**

